



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

## AVIS PUBLIC

### DÉROGATION MINEURE DM2024-006

**AVIS PUBLIC** est par la présente donnée par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, qu'il y aura session ordinaire du Conseil municipal le lundi 4 novembre 2024 à 19 h 00 à l'édifice municipal.

**Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure concernant le lot 6 145 242.**

**Identification du site concerné :** situé au 31, chemin Saint-Thomas Sud

**Cette demande a pour but de :** Réduire la marge latérale à 4 mètres au lieu de 6 mètres et la distance entre 2 bâtiments à 0,5 mètre au lieu de 2 mètres pour autoriser la construction du bâtiment accessoire conformément au règlement de zonage n° 19-353.

Lors de cette réunion, le conseil entendra toutes personnes intéressées souhaitant s'exprimer concernant cette demande de dérogation mineure.

**Donné à L'Anse-Saint-Jean ce 10 octobre 2024.**

**Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière.**

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Cet avis doit être publié au moins quinze jours avant la séance du conseil)

Je, soussignée, Annick Boudreault, directrice générale/greffière-trésorière, de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil entre 9 h et 17 heures.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10 octobre 2024.**

**Annick Boudreault, directrice générale / greffière-trésorière**